



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TREVIGNIN
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Nicole FALCETTA
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Gérard GONTHIER
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23^{ème} délibération

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
MERY
PUGNY CHATENOD
VIONS

Michel FRUGIER
Eudes BOUVIER
Jean-Guy MASSONNAT
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE
Jean-François BRAISSAND
Christophe DERIPPE
Yves GRANGE
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Fabrice BURDIN
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat
ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Agriculture
Responsable juridique/Assemblées
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 26 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

EAU POTABLE

Equipement des sources du Plan de Gestion de la Ressource en Eau et mise en œuvre des consignes de restitution - Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle le Plan de Gestion de la Ressource en Eau mis en place sur notre territoire.

Trois ressources restent concernées par des débits maximums prélevables, nécessaires au maintien du bon état écologique des cours d'eau : la Monderesse, la Meunaz et Sillien situées sur le Pied du Revard.

Afin de définir les besoins de ces cours d'eau en période d'étiage, il est nécessaire de connaître en continu la production de la source et des prélèvements associés. Pour cela un équipement spécifique de mesure de la ressource doit être mis en place pour accumuler les données sur plusieurs années.

Monsieur le Président souligne que ces équipements doivent être installés au plus tôt, l'Agence de l'Eau conditionnant le financement du projet du Barreau Est à la mise en place des consignes de restitution.

Le montant prévisionnel de l'étude permettant la mise en place de cet équipement de mesure de la ressource en eau est estimée à 20 000 €.

La réalisation de cette étude est projetée en 2019.

Cette opération est inscrite au contrat de Bassin Versant 2019-2022, fiche n°30, signé le 03 juillet 2019.

Il est proposé de demander les subventions les plus élevées possibles à l'Agence de l'Eau, au titre du Contrat de Bassin Versant, ainsi qu'au Département de la Savoie.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la mise en place des équipements nécessaires à l'application des consignes de restitution,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers, Agence de l'Eau au titre du contrat de bassin du Lac du Bourget 2019-2022 et Département de la Savoie, et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour le démarrage anticipé des études préalablement à la décision d'aide des financeurs.

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Équipement des sources du Plan de Gestion de la Ressource en Eau et mise en oeuvre des consignes de restitution - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2928 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2928-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions